

Luins se mobilise contre la mégastep régionale

Eaux usées

Après les autorités, ce sont les habitants du village qui s'opposent ouvertement au grand projet station d'épuration

Yves Merz

La Municipalité de Luins n'est plus seule à se battre contre le projet de construire une méga- station d'épuration (step) à 740 mètres du village. Le 10 décembre, c'est à l'unanimité que le Conseil général lui a signifié son soutien. Et depuis mardi, un groupe d'habitants s'est constitué pour mener des actions citoyennes. Le but? Que cette step prévue pour traiter les eaux usées de 110 000 habitants soit réalisée sur un autre site, moins proche, moins visible, si possible entre les deux villes centre de Gland et de Nyon.

Les opposants ne contestent pas le besoin de construire une nouvelle step. Celle de l'APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte), dont Luins fait partie, arrive en fin de vie, et la révision de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux oblige les pouvoirs publics à traiter les micropolluants. «Ce que nous critiquons, c'est le manque de transparence du dossier à notre égard. Nous contestons aussi le choix du lieu à cause des nuisances visuelles et olfactives que la step aura sur le village», réagit le syndic de Luins, Claude Gagnard.

Manque de transparence

Ce que les autorités de Luins ont beaucoup de peine à digérer, c'est d'avoir été mises devant le fait accompli. Elles avaient bien été informées qu'une analyse préalable du Canton avait montré l'intérêt d'un regroupement des steps dans la région Nyon-Gland. Elles avaient ensuite appris qu'un groupe de travail avait mené une étude comparative de 11 sites, et que le choix s'était porté sur Le Lavasson, à Gland. Mais lorsqu'elles ont demandé à voir cette étude pour comprendre les raisons de ce choix, on leur a répondu qu'elle n'était pas disponible.

«Ce manque de transparence nous a rendus pour le moins suspicieux, remarque Claude Gagnard. Nous nous sommes demandé si on ne voulait pas nous cacher des informations.»

Syndic de Luins jusqu'en juillet 2014 et actuel député, Jean-Marc Sordet confirme que c'est le genre d'attitude qui fâche. «Il n'est pas normal qu'on n'ait jamais eu accès à ces études. On a l'impression que le terrain du Lavasson a été négocié avec le propriétaire avant qu'on étudie d'autres sites.»

Une autre décision a encore conforté les autorités de Luins dans leur remise en question du site choisi. Celle d'abandonner la variante à deux sites de traitement: le site existant de l'Asse, à Nyon, et une nouvelle implantation au Lavasson. «Du moment qu'il a été décidé de ne construire qu'une seule step traitant les eaux de Nyon et d'autres communes qui ne font pas partie de l'APEC, nous ne voyons pas

pourquoi on n'a pas étudié son implantation entre Gland et Nyon, près des villes centre en développement», s'interroge Claude Gaignard.

Ne souhaitant pas contester ce projet sans proposer autre chose, la Municipalité de Luins a suggéré un certain nombre d'autres sites à étudier, dans le même secteur, mais mieux cachés, ou plus éloignés, sur les communes de Dully et de Bursins. Coordinateur dans cette recherche de terrains, le Conseil régional du district de Nyon s'est engagé à étudier ces propositions rapidement, puisque le choix définitif du site devrait être fixé avant l'été, la mise en service de la mégastep étant prévue pour 2025.

Rien n'est encore définitif

La petite commune de Luins et ses 640 habitants peuvent-ils espérer que le projet soit déplacé, alors qu'il a toujours été question du Lavasson? «Quand on constate que l'étude adressée au Conseil communal de Nyon ne faisait référence qu'à ce site, on peut en douter, admet le syndic. Cependant, on nous a affirmé que rien n'était définitif puisque le terrain du Lavasson est en zone agricole et doit donc encore faire l'objet d'un plan partiel d'affectation qui devra être validé par la Commune et le Canton.»

La mise à l'enquête de ce plan partiel d'affectation sera la première occasion de manifester officiellement une opposition. «Pour l'instant, le projet n'existe que sur papier, relève Jean-Marc Sordet. Il y a encore de nombreuses étapes de la procédure à franchir. Et je crains que le manque de dialogue et de transparence qu'il y a eu jusqu'à aujourd'hui entraîne des blocages et retarde le projet. Finalement, tout le monde sera perdant.»

© 24heures.